



COLLÈGE LE PORTAIL ROUGE

Labellisation EUROSCOL ; Accréditation ERASMUS :

SECTION INTERNATIONALE AMÉRICAINE : RENTRÉE 2025

Les sections internationales peuvent accueillir des élèves français et étrangers. Dans ces sections bilingues, les collégiens en fin de troisième peuvent obtenir le diplôme national du brevet mention "série collège, option internationale". Les sections ont trois objectifs :

- Faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système scolaire français et leur éventuel retour dans leur système d'origine ;
- Permettre aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie ;
- Favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés

Particularités des sections internationales :

- **Un horaire renforcé en anglais :**

- **Lettres Étrangères : quatre heures** en plus des 3 heures d'anglais réglementaires ;
- Une discipline non linguistique (DNL), l'**Histoire-Géographie-EMC**, enseignée pour moitié en français et pour moitié en anglais, soit **1,5 heure en anglais**.

- **Diplôme National du Brevet, option Internationale :**

- Les élèves des classes de troisième des Sections internationales peuvent se présenter à la "Série Collège, option Internationale" du DNB : Le brevet alors comprend deux épreuves orales supplémentaires : en histoire-géographie et anglais.

- **Des mobilités durant le parcours via erasmus**

- **Conditions d'admission :**

- La Section Internationale s'adresse à tous les élèves de CM2 motivés par l'apprentissage des langues et la découverte de cultures et civilisations étrangères, des écoles primaires publiques et privées du Département de la Loire, ainsi qu'aux élèves bi-nationaux :
 - **Élèves du secteur**
 - **Élèves hors secteur. L'inscription est alors dérogatoire**
- **Recrutement sur dossier et entretien de motivation**

Pour tout renseignement supplémentaire :

- S'adresser au collège :
 - Par mail : 0421679x@ac-lyon.fr
 - Par téléphone : 04.77.46.32.32